

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date : 6 mai 2023

Lieu : Centre communautaire Lac-Brome, 270 rue Victoria

Présents :

Membres du conseil d'administration :

- M Jean-Pierre Pilon, Président
- M. Christian Roy, Vice-Président
- M. Patrick Binckly, Secrétaire
- Mme Françoise Stanton, Administratrice
- Mme Gail Watt, Administratrice
- Mme Hélène Drouin Administratrice
- M. Donald Joyce, Administrateur
- M. Richard Bickley, Administrateur
- M. Bernard Côté, Administrateur

Permanence :

- Mme Anaïs Renaud, gestionnaire de projet

Invités :

- M. Richard Burcombe, maire de la Ville de Lac-Brome

Participation

Il faut souligner la présence de :

Mme Lucie Gagnon, conseillère Ville de lac-Brome
Mme Louise Morin, conseillère Ville de lac-Brome
M. Patrick Ouvrard, conseiller Ville de lac-Brome

Quorum

Le quorum est vérifié en accord avec les règlements généraux de l'organisme. Après vérification il est atteint et l'évènement peut suivre son cours.

Déroulement de la réunion :

Le président, Jean-Pierre Pilon ouvre la réunion à 9 :34 avec un mot de bienvenue aux personnes présentes.

M. Jean-Pierre Pilon présente l'ordre du jour et demande son approbation.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

M. Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il souligne les bonnes relations et la collaboration que ville de Lac Brome entretient avec CLB depuis de nombreuses années.

Il affirme l'importance de tous les petits gestes que les résidents peuvent poser et qui ont un impact bénéfique pour la santé du lac. Il rappelle aussi à tous de s'inscrire à l'infolettre de la Ville ainsi qu'à celle de Conservation Lac Brome.

1. Présentation de Mme Louise Morin – Responsable de l'environnement au conseil

Madame Morin nous relate la création du document « plan d'action pour la préservation de la qualité de l'eau du lac Brome 2022-2026 ». Ce document a été approuvé par le conseil municipal le 7 novembre 2022.

Le plan identifie cinq menaces comme étant les plus préoccupantes, soit la concentration de phosphore et de cyanobactéries, les coliformes fécaux, les espèces envahissantes, l'utilisation récréative du lac et son faible niveau.

Le plan identifie sept (7) orientations qui comprennent en tout trente-cinq (35) actions que le conseil de ville lac-Brome suivra, en mettant l'emphase sur le plus urgent.

2. Rapport d'activités 2022

M Jean-Pierre Pilon, président de CLB présente un sommaire du rapport annuel 2022 aux participants.

Le rapport du président 2022 est disponible sur le site de CLB.

Lors de cette présentation, le président a annoncé à l'auditoire que CLB a adopté un nom commercial pour qu'il colle davantage à la mission de l'organisme. Le nouveau nom, Conservation Lac Brome, est en vigueur depuis février 2023. En entête, une ébauche du logo.

3. Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion de l'Assemblée générale annuelle 2022 :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de 2022 a été déposé sur le site de CLB pour consultation par les membres.

Le procès-verbal de l'AGA 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier: États financiers

Messieurs Guy Shedleur présentent le rapport et les états financiers.

Les membres de Conservation Lac-Brome doivent confirmer que le rapport leur a été présenté. La présentation du rapport financier est proposée.

L'adoption des états financiers est adoptée à l'unanimité.

5. Nomination de l'auditeur de l'Association

Il est proposé de nommer Gingras BAA comme vérificateur de l'organisme

6. Élection des administrateurs 2023

Le président des élections sera M. Richard Bickley.

M. Bickley effectue un sommaire des membres qui sont en réélections :

Les candidats aux postes d'administrateur de Conservation Lac Brome pour le terme 2023-2025 sont :

- Jean-Pierre Pilon (renouvellement pour un terme de 2 ans);
- Hélène Drouin (renouvellement pour un terme de 2 ans);
- Danielle Paquette (renouvellement pour un terme de 2 ans);
- Guy Shedleur (renouvellement pour un terme de 2 ans).

Tous ces candidats sont membres en règle de CLB depuis 30 jours et ont accepté que leur candidature soit soumise à l'assemblée.

Il reste deux postes d'ouverts. Un poste avec un mandat de 2 ans et l'autre poste avec un mandat d'un an.

Personne ne s'opposant à la réélection ni à la confirmation des personnes déjà sur le CA, et aucune opposition n'est levée pour l'élection des nouveaux membres du C.A. il est donc proposé par M. Christian Roy, secondé par M Donald Joyce que ces personnes soient dûment confirmées dans leur poste.

7 Mot de la fin et remerciements

Mot de la fin de M. Jean-Pierre Pilon, surveiller nos publications sur les différents médias et si vous avez des questions, svp les adresser en tout temps à CLB.

Il est proposé par Patrick Binckly, secondé par Christian Roy que l'assemblée soit levée à 11 :33, l'ordre du jour étant épuisé.

Jean-Pierre Pilon, président

Patrick Binckly, secrétaire